



Obtenez votre **identité numérique**



>> Lors du retrait d'une nouvelle CNI

Dès réception du SMS vous informant que votre nouvelle carte d'identité est disponible en mairie, suivez ces étapes :



Téléchargez l'application [France Identité](#).



Cliquez sur le lien reçu par SMS et générez votre QR Code.



Présentez le QR Code en mairie, sans rendez-vous lorsque vous retirez votre CNI



Après le retrait, un email détaillé vous sera envoyé sous 24 à 48h. Suivez les étapes pour activer votre identité numérique (scanner votre CNI, créer un code, associer votre téléphone).

>> Avec une CNI déjà délivrée



Téléchargez l'appli [France Identité](#) et lancez une demande de certification.

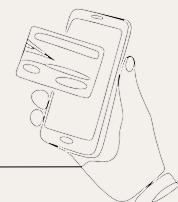


Présentez vous sans rendez-vous en mairie avec :

- Votre CNI
- Votre téléphone
- Votre QR Code lié à la demande.



Après votre visite, un email vous sera envoyé sous 24 à 48h pour achever votre demande (scanner la CNI, créer votre code, associer votre téléphone).



**Pourquoi
créer son
identité
numérique ?**



- » Prouver votre identité en ligne et en face-à-face.
- » Accéder à vos documents officiels : permis numérique, carte grise, carte Vitale.
- » Faire une procuration de vote 100 % en ligne.
- » Se connecter à FranceConnect et aux services FranceConnect+.



Téléchargez dès maintenant l'application [France Identité](#)



BEAUVAUIS
L'OISE EN CAPITALE